S.P.R.B. - B.D.U. - D.U.
**Monsieur François TIMMERMANS**
Fonctionnaire délégué
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : DU 12/PFD/570180
N/réf. : AA/AH/MSJ-2.201/s.594_CT
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : MOLENBEEK-ST-JEAN. Place Communale 28, 30, 32. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation de l'espace commercial et sur le renouvellement de sa devanture. Avis de la CRMS.
*Dossier traité par I. Van den Cruyce*

En réponse à votre lettre du 3 octobre 2016 sous référence, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 19 octobre 2016.

La demande se situe dans la zone de protection de la Maison communale de Molenbeek-St-Jean, monument classé.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur et, plus particulièrement, les dispositions du RCUZ qui est actuellement en cours d'approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : BDU-DMS : H. Lelièvre
BDU-DU : I. Van den Cruyce